



Quelles alternatives le Gouvernement pourrait-il envisager pour assurer une rémunération juste et un pouvoir d'achat décent aux agents publics ?

La suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) en 2024 et 2025 a soulevé de vives inquiétudes au sein de la fonction publique. Cette mesure, longtemps perçue comme un « 13e mois » permettant de compenser l'inflation pour les agents n'ayant pas vu leurs salaires augmenter, touche particulièrement les fonctionnaires proches de la retraite ou ayant des évolutions sa lariales lentes. La GIPA, bien qu'exceptionnelle, jouait un rôle crucial pour beaucoup d'agents, et sa suppression laisse un vide dans la rémunération de ceux qui se trouvent déjà en difficulté face à la hausse des prix.

Dans ce contexte, le gouvernement, bien qu'engagé dans une politique de rationalisation des dépenses publiques, pourrait envisager plusieurs alternatives pour maintenir une rémunération juste et un pouvoir d'achat décent aux fonctionnaires. Ces alternatives devraient non seulement répondre aux préoccupations économiques des agents, mais aussi respecter les contraintes budgétaires imposées par l'État.

1. Réajustement des grilles salariales : un levier clé pour une meilleure rémunération

Une des premières solutions à envisager serait le réajustement des grilles salariales de manière plus ciblée. Actuellement, ces grilles sont souvent lentes à évoluer, en particulier pour les agents des catégories C et les métiers à faible valorisation salariale. Une revalorisation spécifique, qui tienne compte de l'inflation et de la progression lente des salaires dans certains secteurs, pourrait être une réponse efficace à la suppression de la GIPA.

Ce réajustement viserait à garantir une progression plus rapide pour les agents à faible évolution indiciaire, sans pour autant entraîner une augmentation massive et générale des salaires. L'objectif serait de rendre les grilles salariales plus équitables, et de soutenir en priorité ceux qui sont les plus vulnérables face à l'inflation.

2. Créer un nouveau mécanisme de compensation de l'inflation : un « bouclier » financier pour les agents

Au-delà de l'ajustement des grilles salariales, la création d'un dispositif similaire à la GIPA mais plus flexible et réactif pourrait offrir une solution pérenne aux fonctionnaires. Ce nouveau mécanisme pourrait être calculé automatiquement en fonction de l'inflation et des salaires dans le secteur privé, afin de garantir une compensation régulière aux agents n'ayant pas bénéficié d'une augmentation salariale suffisante pour faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Une telle mesure offrirait aux fonctionnaires une forme de "bouclier" face à l'inflation, avec un dispositif plus prévisible et transparent, pouvant être ajusté annuellement ou biennalement. Cette approche garantirait que les salaires suivent mieux les fluctuations économiques et offrira un soutien constant aux fonctionnaires dans le besoin.

3. Primes ciblées et compensatoires : soutenir les agents là où c'est nécessaire

Une autre solution efficace pourrait être l'introduction de primes spécifiques, destinées à répondre directement aux besoins des agents les plus vulnérables. Ces primes, qu'elles soient ponctuelles ou récurrentes, pourraient permettre de valoriser certains métiers ou d'offrir une compensation supplémentaire pour les fonctionnaires en difficulté face à l'inflation.

Des primes d'inflation, des primes de fidélité ou des primes de risques pour les métiers à forte pénibilité (comme ceux des secteurs de la santé ou de la sécurité publique) pourraient ainsi être instaurées. Ces primes permettraient non seulement de compenser la perte de pouvoir d'achat, mais aussi de reconnaître les efforts spécifiques de certains agents.

4. Amélioration des avantages en nature : alléger les dépenses quotidiennes

Si l'augmentation salariale est importante, l'amélioration des avantages en nature et des conditions de travail des fonctionnaires peut également jouer un rôle décisif. Par exemple, bien que certains agents bénéficient déjà de tickets restaurant, leur étendue pourrait être élargie à davantage de fonctionnaires, notamment ceux travaillant dans des zones géographiques où les prix sont élevés. De plus, l'extension de l'accès à des services de restauration collective ou à des options de repas subventionnés permettrait d'alléger les dépenses quotidiennes des agents.

Des solutions de logement, adaptées aux agents dans les zones urbaines à coût de vie élevé, pourraient également être mises en place. L'objectif serait de réduire les frais fixes des fonctionnaires et d'améliorer leur pouvoir d'achat sans augmenter directement les salaires.

5. Télétravail et flexibilité du travail : des gains indirects pour le pouvoir d'achat

Enfin, la flexibilité du travail et le télétravail pourraient offrir des avantages significatifs en termes de pouvoir d'achat. En réduisant les coûts de transport et de restauration, ces mesures permettraient aux agents publics de réaliser des économies substantielles. De plus, le télétravail favoriserait un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, réduisant ainsi le stress financier lié aux déplacements quotidiens.

Des mesures de soutien à la famille, comme des aides à la garde d'enfants ou des crédits d'impôt pour les familles nombreuses, pourraient également alléger les charges financières des fonctionnaires et leur offrir plus de flexibilité financière.

Conclusion : une approche intégrée et équilibrée

Pour pallier la suppression de la GIPA, le gouvernement a l'opportunité de développer des solutions alternatives qui tiennent compte des réalités économiques actuelles tout en préservant l'équité dans la fonction publique. Une approche combinant réajustement des grilles salariales, création de primes ciblées, amélioration des avantages en nature, et soutien à la flexibilité du travail permettrait de garantir une rémunération juste et un pouvoir d'achat décent aux fonctionnaires.

Cette approche équilibrée devrait permettre de mieux répondre aux besoins spécifiques des agents tout en garantissant une gestion budgétaire responsable.